



**Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT**

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un le vingt-quatre du mois de novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais les Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

22 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Dominique GUILBOT, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Bousais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

Membre suppléant présent :

- ✓ Commune de Maisontiers : Claude FREGEAI

2 pouvoirs :

- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Frédéric PARTHENAY
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Frédérique DAMBRINE, Mathias DIXNEUF, Gérard CHABAUTY, Jacques ROY

Absente : Micheline REAU

Sylvie NOBLET-HORTET a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 17 novembre

• *DECHETS*

- *Validation de l'attribution du marché de transport et de traitement des déchets ménagers issus des collectes sélectives*

• *AMENAGEMENT DU TERRITOIRE*

- *Avis sur le projet éolien de la SAS Ferme éolienne de Maisontiers 2*

• *QUESTIONS DIVERSES*

Observations sur le Procès-Verbal de la réunion du 26 octobre 2021 : Le PV est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Vu le Code la commande publique
- Vu l'attribution du marché par la commission d'appel d'offres le 18 novembre 2021

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché public « transport et traitement des déchets ménagers issus des collectes sélectives », passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert, avec les entreprises suivantes :

- Lot n°1 « Transport des déchets de collectes sélectives vers le centre de tri » : avec la société SA INTER TRANSPORTS DES MARAIS - SITM, selon les prix unitaires du marché,
- Lot n°2 « Tri des déchets de collectes sélectives et valorisation énergétique des refus de tri » avec la société SAS SUEZ, selon les prix unitaires du marché.

A Airvault, le 1^{er} décembre 2021

PV sommaire affiché le 1^{er}/12/2021

Le Président,
Olivier FOUILLET